PRIX, QUATRE–SOUS. Québec, 3 Juillet, 1843. Vol. 4.–No. 87.

LE FANTASQUE,

CONCERT DE MR. BLEY.—Nous avons déjà eu l'honneur d'entendre cet artiste célèbre et nous recommandons vivement à tous les amateurs du beau de courir au concert unique qu'il donne demain soir MARDI, à l'Albion. Ceux qui ont applaudi Nagel, admireront sans doute Bley, dont la perfection est d'un genre différent, plus sévère, plus savant, plus surprenant et de la plus haute école.

CÉLÉBRATION DE LA ST. JEAN-BAPTISTE.

à Québec.

La société Saint Jean-Baptiste de cette ville a célébré cette année sa fête patronale avec toute la magnificence qu'on pouvait attendre d'une association aussi fraîchement établie.

Samedi dernier, 24 Juin, conformément au programme arrêté d'avance, les sections se formaient dès les six heures du matin, à leur rendez-vous respectif, pour de là se rendre à l'esplanade où devait commencer la procession générale. Il serait impossible de décrire le coup-d'œil que présentait ce brillant ensemble au moment où les trois cortèges, arrivant sans bruit, sans tumulte et comme par magie de trois quartiers différents se plaçaient bannières en tête au rang qui lui était réservé. On a pu voir alors plus d'une larme furtive humecter de jeunes paupières aussi bien que des joues sillonnées déjà par les années et témoigner combien est vif chez le canadien ce sentiment national qui n'avait pu jusqu'ici se traduire par aucun acte public. Ce spectacle, le premier qu'on ait vu peut-être, mais qui se renouvellera chaque année à pareil jour, il faut l'espérer, réveillai chez tout le monde, acteurs, spectateurs, enfans, hommes mûrs et vieillards, un nouveau sens que les vicissitudes politiques n'ont comprimé que pour lui faire prendre un cours plus droit, plus libre, plus noble, plus vivace, totalement dégagé des menées étroites, mesquines, et corruptrices de l'esprit de parti. L'amour de la Patrie. Là, dans les rangs des enfans de St. Jean-Baptiste il n'est plus de distinctions de richesses ou de dénominations sectaires; tout s'efface, tout [illegible] le qui se donne la main pour le bien, pour le bonheur commun.

A sept heures trois quarts la procession se mit en marche en défilant par la rue d'Auteuil et les grilles de l'esplanade que l'autorité militaire avait complaisamment ouvertes. Ce fut là le seul endroit où l'œil put embrasser à la fois et en un cercle immense, tout le cortège, car aucune autre rue de la ville n'est assez étendue pour qu'il ait pu s'y déployer. En tête marchait la musique précédée d'un hallebardier dont la démarche élégante, dégagée et le port tout militaire ont été remarqués; la musique formait elle-même un trait caractéristique; elle était composée entièrement de canadiens, membres de la *société*, et uniformément habillés d'un surtout noir, de pantalons blancs et d'une casquette de drap bleu; les airs qu'elle joua durant la marche sont tous canadiens; outre les airs qui par leur antiquité sont considérés déjà comme nationaux, trois marches ou pas accélérés avaient été composés pour la circonstance par le chef de cette musique citoyenne, Mr. Chs. Sauvageau, qui a heureusement conservé le style gai pastoral et naïf qui distingue la musique canadienne; ces airs, qui, à cause de leur origine, devront se transmettre à la postérité avec d'autres plus anciens, ont été baptisés respectivement des noms de *marches de Jean-Baptiste*, de *Josephte* et de *Pierrot*.

Après la musique venait la bannière principale (que nous décrirons plus loin avec les autres,) précédée et suivie de deux porte-lances; après eux le commissaire-ordonnateur ouvrait la marche aux officiers en tête desquels était le président appuyé du président adjoint et du trésorier général, puis venaient les secrétaires et les membres du comité de régie indistinctement. Après cette partie du cortège venaient les sections, chacune dans un ordre respectif semblable, c'est-à-dire: la bannière précédée et suivie de porte-lances, puis les présidents et autres officiers sectionnaires; enfin les membres deux à deux. Au milieu de chaque section était portée une flamme indiquant le numéro de son ordre, et deux drapeaux de la milice canadienne fermaient la marche de chacune des portions de la procession dont le milieu total était marqué par la bannière blanche portant la devise de la société. En avant des drapeaux qui terminaient la troisième section on avait, par une idée heureuse des commissaires de ce quartier-là, placé un groupe de jeunes enfans dont la présence, d'un effet charmant, indiquait qu'ils prenaient l'engagement de continuer l'œuvre commencée par leurs aînés.

Ayant ainsi expliqué l'arrangement général qui fut maintenu sans interruption, comme sans embarras, durant toute la durée de la marche par les sous-commissaires qui marchaient à la droite des rangs, pouvant ainsi se communiquer facilement tous les ordres ou observations nécessaires, il n'est pas hors de place de décrire les bannières ainsi que les accessoires et autres ornements dont l'ensemble contribua puissamment à jeter de l'éclat sur la solennité.

La bannière principale, qui, comme les trois autres est verte et blanche, porte comme emblème principal Saint Jean-Baptiste, debout, sur les bords du Jourdain; d'une main il tient le signe de la rédemption et de l'autre montre le ciel; le paysage est éclairé par un soleil levant, présage d'un meilleur avenir; ce petit tableau est entouré d'arabesques ornementales d'une grande richesse et au milieu desquelles dominent les feuilles d'érables et de sapin; de chaque côté et pour donner de la vie au cadre élégant qui borne le sujet obligé et afin de dissimuler les couleurs tranchantes du fond primitif, le peintre a judicieusement placé deux jets d'eau lancés par des canards sauvages; à la base est dans le même but, une coquille sur laquelle sont représentés deux castors jouant, en signe de fraternité; au bas du dessin un ruban porte l'inscription *Société St Jean Baptiste de Québec*, et sur une guirlande de feuilles d'érable, est peinte en vert plus lumineux et plus tendre la devise nationale: NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS. Cette bannière, est entourée de galon et de frange d'or est suspendue au mât par des cordons et des glands d'or; le mât lui-même est surmonté d'une lance de cuivre en style du moyen-âge et la traverse à laquelle est attachée la bannière se termine à chaque extrémité par une lame de hache du même métal et d'un style semblable; ces accessoires, comme ceux des autres bannières et les lances détachées, sont du goût le plus sévère et le plus simple à la fois et d'un fini parfait; ils sortent de l'atelier de Mr. Lemoine, mécanicien de cette ville. Le corps des bannières est de 6 ½ pieds de haut sur 4½ de large; celui des trois bannières sectionnaires est taillé en écusson.

Le sujet peint sur la bannière de la 1re section est un sauvage appuyé sur un vereeau. Il est assis sur les bords du fleuve St. Laurent, auquel le saint patron qu'on aperçoit dans une nue donne son nom. Le sauvage porte à son cou une médaille, avec les noms de Jacques Cartier et de Champlain. La perspective est remplie par une admirable vue de Québec, avec son port, ses forêts, de mâts et son roc échafaudé. L'artiste a heureusement tracé par cette charmante composition l'allégorie du passé et du présent de notre ville; le paysage qui n'est pourtant que secondaire est d'un fini qu'on ne rencontre pas ordinairement dans des tableaux de ce genre et de cette dimension. Il est entouré d'un médaillon d'or ombré reposant sur un champ de feuilles d'acanthe accompagné de feuilles d'érables et terminé par une couronne royale du travail le plus riche.

La bannière de la seconde section a pour sujet une femme, emblème de l'industrie; elle tient en mains une quenouille et une corne d'abondance. Au fond on aperçoit une vue détachée du faubourg Saint Jean. Les arabesques sont entremêlées de roses, de fleurs, d'outils et d'instruments servant aux arts et métiers; un ruban porte la devise: ECONOMIE, INDUSTRIE. Le tableau peint sur la bannière de la troisième section se compose d'un navire en construction et d'une vue de l'entrée de la petite rivière St. Charles, avec la côte de Beauport et la pointe de l'île d'Orléans pour lointain. La scène est familière et très-animée, aussi l'artiste a-t-il pu y déployer la verve et le coloris tout local pour lesquels ses productions sont surtout estimées. L'encadrement du tableau est appuyé d'un côté par des feuilles de chêne, de l'autre par des feuilles d'érable; la base est ornée des attributs marins; on y remarque un castor au minois alerte léchant la feuille d'érable; cette œuvre est couronnée par ces mots en devise: LABOR OMNIA VINCIT. (Le travail triomphe de tout.)

Dans ces quatre productions dont la société est fière à juste titre il a fallu surmonter deux obstacles devant lesquels ont reculé d'autres artistes auxquels on accorde un nom: il fallait peindre immédiatement sur de la soie de deux couleurs. Monsieur J. Légaré fils les a-t-il surmontées victorieusement? C'est ce qu'il faut demander aux membres de la société Saint Jean-Baptiste qui ont accueilli avec d'unanimes acclamations les œuvres d'un de leurs frères, d'un artiste canadien, d'un des plus zélés fondateurs de la société. Faudrait-il une nouvelle preuve de la complète réussite du peintre, tant sous le rapport de la composition que sous celui du travail? en voici une sans réplique: Chaque section préfère et vante au-dessus de toutes les autres sa propre bannière.

Les décorations que portaient les officiers se bornaient au ruban bi-colore, entouré d'un cordon d'or; au centre est peint un castor, sur un tronc d'érable flottant sur l'eau et dont deux branches s'échappent pour l'entourer en guirlande. Au dessus est la devise et plus bas le titre de la société. Les rubans des membres étaient semblables mais moins riches et les présidents avaient un castor d'argent en bas-relief détaché exécuté sur un dessin semblable au ruban par M. Sasseville, habile ciseleur canadien. Cette décoration portée sur un champ de velours vert est d'un excellent effet, simple mais de bon goût.

Outre les bannières, chaque section avait une flamme portant son numéro et sa devise. Sur la 1re on lisait: *Ordre et Progrès*, sur la 2de *Honneur et Patrie*, sur la 3me *L'Union fait la Force*.

Le cortège ainsi ordonné se rendit à l'église où il arriva à huit heures précises pour y assister au service divin. Les bannières, les drapeaux et les lances rangées en trophées près du chœur, présentaient un magnifique coup-d'œil.

La messe fut dite par Messire Beaudry, et Mr. le curé de Québec prêcha un sermon de tempérance au milieu duquel il exhorta les enfants de St. Jean Baptiste à l'union, à la fraternité, à la bienfaisance. Nous serions injuste si nous ne mentionnions d'une manière particulière la partie lyrique de la solemnité religieuse. Mr. Molt, l'habile organiste de la cathédrale, accompagna et dirigea les jeunes chantres (tous membres de la société) dans plusieurs morceaux de la plus grande beauté, qui furent exécutés avec goût, avec âme et avec un ensemble dont seraient fiers des artistes de profession. Parmi ces chanteurs il y a des voix d'un timbre magnifique, et qui promettent à notre ville une nouvelle ère musicale.

Vers les dix heures et demie la procession se forma de nouveau et après avoir parcouru les rues désignées dans le programme elle vint se disperser devant la demeure de son honorable président qui la favorisa d'une allocution courte mais pleine de sentiment chaud et patriotique.